

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 MAI

BULLETIN

Le mouvement révisionniste se propage ; les boulangistes déploient une activité dévorante ; toutes les Droites réclament la révision au nom de la province ; les radicaux, conduits par les triumvirs, jettent ce cri dans toutes les rues de la Capitale. Voici à Paris les commerçants eux-mêmes qui organisent une ligue révisionniste. Tout le monde, sauf l'ancien parti opportuniste, crie : Révision ! révision ! — Laquelle ? — Oh ! n'insistez pas. — Révision ! révision ! Ce qu'elle nous donnera, il serait malaisé de le dire, mais elle nous donnera autre chose, et pour l'instant on n'en demande pas plus long.

M. Floquet, lui aussi, a promis la révision, il voudrait bien choisir son heure, l'heure qui ne sonnera jamais. En s'installant au pouvoir, il a poussé le cri : En avant ! et, maintenant, il voudrait remplacer ce mot d'ordre par cet autre : « En place, repos ! » Il est trop tard. L'impulsion est donnée, il faut marcher.

Une réunion plénière des Droites de la Chambre a eu lieu samedi soir, à l'hôtel Continental ; elle a adopté une résolution affirmant de nouveau la nécessité de la révision et de la dissolution. Elle a décidé qu'un banquet comprenant les députés et les journalistes aura lieu pour exposer le but que poursuit la Droite. La réunion a nommé une commission pour organiser dans toute la France, par tous les moyens possibles, le mouvement dissolutionniste.

Les conservateurs apprendront les résolutions excellentes prises avec beaucoup d'entrain dans la réunion plénière des Droites, et avec d'autant plus d'empressement que ces résolutions concluent à l'action si ardemment désirée par l'immense majorité des Français à bout de patience et d'argent.

Les Droites ont donc fait ce qu'elles devaient.

La dissolution est « l'outil » — pour parler comme les Communistes de la Société des Droits de l'Homme et du Citoyen — à l'aide duquel les Français, dégoûtés de la République, peuvent rentrer pacifiquement dans la Monarchie.

Avec cet « outil »-là, il est extrêmement facile de démolir l'œuvre des « Polichinelles » qui ont ruiné, dévalisé, déshonoré le Pays, et il est non moins facile de reconstituer la Monarchie.

Seulement, comme l'opération exige de grands efforts et une persévérance très soutenue, elle implique une puissante et large organisation s'étendant à tous ceux qui voudront y participer.

Or, nous pensons que l'organisation même à laquelle viennent d'avoir recours nos adversaires est de beaucoup la meilleure de toutes celles qu'on pourrait choisir.

Et nous persistons à appeler l'attention des Royalistes et des Catholiques sur cette Société des Droits de l'Homme et du Citoyen savamment emmanchée par Ranc, Clément et Joffrin, en conseillant de prendre tout simplement cette machine-là et de l'appliquer à l'usage de la défense des Droits de la France et de tous les Français.

La mine radicale est très bien construite. Construisons la contre-mine sur le même modèle.

Les armées modernes se copient leurs fusils, leurs canons, leurs engins de guerre de toute nature.

Copions les moyens de guerre de nos adversaires politiques.

Seulement, copions vite. Aujourd'hui, c'est le plus tôt prêt qui gagne les batailles.

La Droite ne saurait hésiter. Elle seule peut offrir à la France la SOLUTION, et les Français sont avides d'une solution gouvernementale. Le mouvement boulangiste le prouve jusqu'à la dernière évidence.

On cherche comment on pourra faire naître un courant dissolutionniste.

Le meilleur moyen, le seul, c'est de montrer que la Dissolution conduit à la Solution monarchique par les voies les plus régulières, les plus légales, les plus pacifiques.

Un anniversaire communiste

C'était dimanche grande fête pour les révolutionnaires. Tous, à quelque école qu'ils appartenaient, avaient tenu à venir célébrer l'anniversaire « de la répression versaillaise », ce qu'ils sont convenus d'appeler « la semaine sanglante ».

Le défilé a commencé par la manifestation du journal le Cri du Peuple, dont la rédaction, M<sup>me</sup> Séverine en tête, est venue à neuf heures du matin, apporter au mur des fédérés une immense couronne d'immortelles rouges, et s'est rendue ensuite aux tombes de Blanqui, d'André Gilles, de Descluze et de Vallès. Cette dernière tombe a seule reçu une couronne ; sur les autres, on s'est borné à déposer des bouquets enveloppés dans des numéros du Cri du Peuple.

Vers dix heures, les ouvriers verriers de la Seine et de Seine-et-Oise apportent un gros bouquet sur la tombe de Vallès, avec cette inscription : « A Jules Vallès, les verriers reconnaissants ».

Mais ce ne sont là que les prémices. Le gros de l'armée de la Commune va donner. En effet, les socialistes possibilistes, au nombre d'au moins quatre mille, se massent sur le terre-plein en face de l'entrée principale du Père-Lachaise.

A dix heures et demie, M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, donne l'ordre d'ouvrir les portes du cimetière. Immédiatement la colonne des manifestants s'ébranle. Lentement, les socialistes s'avancent six par six. Un silence lugubre plane sur le cimetière, seul le bruit des pas assourdis par la terre battue se fait entendre. Pas un cri n'est poussé, pas une parole n'est prononcée.

En tête, marchent deux hommes porteurs de la couronne offerte par le comité national des travailleurs ; les conseillers municipaux

socialistes viennent ensuite, et derrière eux, fondus dans les rangs, les chefs de groupe des quartiers qui portent chacun une couronne passée dans la hampe d'un drapeau rouge. Ces drapeaux ne sont déployés qu'à l'intérieur du cimetière.

Cependant le cortège ne tarde pas à arriver en face du mur des fédérés. Alors, une formidable acclamation retentit : « Vive la Commune ! » Quelques cris de : « Vive l'anarchie ! vive la Révolution ! » lui répondent.

Les porteurs de drapeaux rouges montent sur le mur et forment avec leurs bannières une sorte de dais, sous lequel viennent se placer les orateurs.

Des conseillers municipaux et des journalistes ultra-avancés prennent successivement la parole. Tous glorifient les actes de la Commune de 1871 et parlent contre le boulangisme.

Enfin, vers une heure, cette manifestation prend fin sans qu'il se soit produit grand incident.

Mais à partir de deux heures, le spectacle change, le cimetière est envahi par les groupes de socialistes indépendants. On sent que ces gens-là ne sont pas disciplinés et qu'une collision doit infailliblement se produire entre les divers groupes.

La plupart vont se masser dans la section où sont ensevelis les fédérés. Les orateurs sont nombreux.

Jules Allix, ancien membre de la Commune, et Louise Michel parlent tour à tour, mais ils ne parviennent que difficilement à se faire entendre, si bien que Louise Michel, énervée par les cris de « Vive l'anarchie », que poussent à chaque instant les jeunes compagnons, ne tarde pas à se retirer.

A ce moment, l'un des révolutionnaires monté sur le mur s'écrie : « N'écoutez pas les boniments, citoyens, c'est toujours la même rengaine. Vive l'anarchie ! »

Cette réflexion provoque un commencement de tumulte vite apaisé. Mais voici qu'une délégation, M. Rouillon en tête, apporte une nouvelle couronne avec cette mention : l'Intransigeant.

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

X

Pendant qu'Ellen était en France, de graves événements s'étaient passés en Angleterre.

Après le départ de sa pupille, sir Glengarry, revenu de son évanouissement, avait refusé de quitter sa chambre et avait laissé miss Matilda maîtresse du château.

Il passait les heures à sa fenêtre, considérant d'un regard sombre la route suivie par la voiture qui avait emmené Ellen, sa fille adoptive, celle qu'il avait aimé et aimait encore comme son enfant.

Cette affection paternelle qui avait grandi dans son cœur, cette fleur de tendresse, la seule qu'il eût jamais connue, fleur d'automne, née au soir de la vie dans la terre aride de son isolement, avait, en s'effeuillant, ramené l'hiver, la vieillesse solitaire ; elle avait brisé toute joie, anéanti toute espérance, et laissé retomber sur lui-même, dans son scepticisme et dans son égoïsme glacé, ce cœur qu'Ellen avait commencé à ranimer, à relever, à réchauffer.

Parfois sir Robert, cherchant la cause du départ d'Ellen, s'accusait lui-même et se reprochait amèrement ses instants de vivacité.

D'autres fois il retombait dans sa colère et s'emportait à nouveau, au moment même où il venait de s'accuser, par une de ces bizarreries dont son caractère était formé.

Puis un instant après, son regard retombait sur le Star, sur le lac, sur la route qui tournait la montagne, il se reprenait à appeler Ellen avec désespoir.

Pendant ce temps, reine et maîtresse du château, miss Matilda triomphait. Elle allait et venait, furetait dans tous les coins, appelait les domestiques, commandait les repas, et régnait en souveraine dans le domaine d'où elle avait chassé l'ennemi.

Le seul nuage qui eût pu assombrir son triomphe était que sir Glengarry, perdu dans ses regrets, s'enfermait obstinément dans sa chambre et depuis deux jours refusait de la recevoir. Mais la patiente vieille fille ne se décourageait pas pour si peu, après une aussi belle victoire, et croyait bien que sir Robert, une fois calmé, reprendrait, sans plus penser à sa nièce, la vie égoïste qu'elle l'avait toujours vu mener.

Deux jours s'écoulèrent ainsi. Le matin du troisième avait encore ramené sir Glengarry à sa fenêtre, plus sombre et plus triste que jamais.

Tout à coup sir Robert, dont le regard avide fouillait toujours les abords du château, aperçut le facteur. Il tressaillit involontairement. Un pressentiment le saisit qui grandit peu à peu dans son esprit jusqu'à s'en emparer entièrement ; si cette boîte discrète, qui ne s'ouvre qu'au dernier moment, cette boîte fatale ou bénie d'où s'échappe souvent sous la modeste forme d'une lettre l'expression du bonheur qui resplendira sur la vie ou du malheur qui l'assombriera à jamais ; si cette boîte du facteur allait contenir aujourd'hui pour sir Glengarry un mot d'Ellen, un mot de sa nièce repentante qui lui demanderait d'oublier son ingratitude et d'abriter encore son isolement ! Comme il se sentait disposé à lui ouvrir tout grands ses bras et son cœur ! Il aurait voulu courir, arracher des mains du facteur insouciant cette lettre tant désirée ; mais il restait, retenu par un sentiment indéfinissable de dignité blessée, d'irritation non encore calmée, de respect humain, plus fort que son désir.

Il attendait, mais avec anxiété. Enfin, un coup discret, prudent, fut frappé à sa porte.

— Entrez, cria sir Robert.

C'était miss Matilda.

Elle s'avancait, le nez en avant, lentement, comme une fouine qui craint le piège, ses petits yeux roux fixés avec inquiétude sur le visage orageux de sir Glengarry.

— C'est une lettre, mon cher oncle, dit-elle, une lettre pour vous.

Sir Glengarry se leva avec impatience, arracha la lettre des mains de sa nièce, et lui montra du doigt la porte la congédia sans lui dire un mot.

Puis il se jeta dans un fauteuil, tandis qu'il palissait en reconnaissant l'écriture d'Ellen.

A mesure qu'il lisait, l'émotion montait à son cœur. Sa colère était bien oubliée, ses regrets aussi ; ce n'était même plus la joie qui surnageait en lui, c'était l'admiration, une admiration profonde pour la conduite de la jeune Irlandaise et pour sa charité envers les deux Anglaises.

Bouleversé par cette lettre, tremblant de joie, sir Robert se laissa glisser de son fauteuil et tomba à genoux. Il pleurait à chaudes larmes, comme un enfant, s'abandonnant sans contrainte à l'émotion qui l'agitait.

Cependant il ne trouva pas la force de prier. Sensible aux émotions humaines, plein de cœur et de bonté, prompt à l'enthousiasme comme au découragement, il ne connaissait plus la source des énergies soutenues et des fortes consolations. Son âme était émue, il voyait clair enfin dans ce mystère qui torturait son esprit, et la lumière qui se faisait rayonnait doucement autour de lui ; mais, quoique le roc eût été frappé, l'eau de la prière ne s'en échappa pas encore, l'heure n'était pas venue où il comprendrait Ellen plus complète-

Le même provocateur s'exclame : « Non, Rochefort est un traître, citoyens, cette couronne salirait nos têtes. Piétinez-la ! »

Alors, l'échauffourée commence ; les délégués de l'*Intransigeant* se battent à coups de poings, à coups de canne, contre les anarchistes et les socialistes antiboulangistes, tandis que les porte-drapeaux, du bout de leurs hampes, décrochent et déchiquent la couronne de Rochefort, au milieu d'un brouhaha de clameurs, où percent les cris : Au mur Rochefort ! A l'eau Boulanger ! Vive la Révolution sociale ! Vive la Commune !

Au-dessus de la boule humaine se détachent, hissés sur le mur, comme sur un rempart, les trois anarchistes, causes de la collision. L'un d'eux, le plus jeune, un certain Lucas, tire un revolver de sa poche et fait feu, par trois fois, sur M. Rouillon, qu'il n'atteint pas. Alors une explosion de fureur soulève toute cette masse hurlante : « A mort ! à mort ! les lâches ! les faux-frères ! »

On ramasse des cailloux, des gravats ; pendant deux ou trois minutes, les porte-drapeaux servent de points de mire à tous les projectiles que chacun trouve sous sa main...

Le bruit se répand que deux citoyens ont été atteints par les balles ; l'un au pied, l'autre dans le dos. Un cortège se forme, les blessés sont transportés dans le pavillon du garde de la porte de Charonne ; ce sont les nommés Joseph Gugemberger et Lognon.

A la vue des blessés, la colère populaire s'exaspère encore. Dans le premier moment, en effet, on avait cru que l'anarchiste tirait à blanc.

Quelques citoyens montent sur le mur pour « descendre » les coupables ; les autres manifestants, les poings tendus, la menace à la bouche, veulent les lyncher.

Le compagnon Lucas, se voyant perdu, se laisse glisser en dehors du cimetière et tombe dans la rue de Bagnolet, d'une hauteur de sept mètres. C'est miracle qu'il ne se tue pas.

L'autre provocateur, moins audacieux, est cueilli et jeté en proie à la foule, qui le bourre de coups et le piétine.

Un garde du cimetière, admirable de dévouement, se précipite au milieu des forcés, et veut arracher de leurs mains l'individu qu'ils écharpent. On déchire sa tunique, on le bouscule ; mais, avec une énergie superbe, il affronte les coups, et en impose par son attitude à la fureur de la foule. Cet homme qui, seul, lutte contre tous, est bien réellement un brave.

A ce moment, M. Baron, commissaire de police du quartier de la Roquette, intervient ; mais les socialistes lui disent qu'ils sauront régler leurs affaires eux-mêmes et le magistrat se retire à l'écart, prêt à reparaitre si un nouvel incident venait à nécessiter sa présence.

Le plus fort des manifestations a eu lieu. Quelques horions sans importance sont bien échangés de ci et de là entre guesdistes et blanquistes, mais les derniers assistants n'y prennent pas part. Tous se retirent bientôt

pour se rendre dans les différentes réunions où des banquets et des punchs doivent avoir lieu, en mémoire des « frères assassinés ».

Le bilan de la journée peut se résumer en ce fait que la désunion existe dans le parti socialiste, où il suffit de la présence de quelques anarchistes pour mettre le feu aux poudres, malgré tout ce que peuvent dire MM. Joffrin, Vaillant et consorts.

## INFORMATIONS

M. le duc de Chartres, accompagné de toute sa famille, a quitté Cannes, samedi soir, se rendant à Paris où il est arrivé dimanche dans la matinée. Le duc, après un court séjour dans la capitale, ira à Bruxelles, auprès de M. le duc d'Aumale, et de là partira pour l'Angleterre, où il est attendu le 2 juin par Monsieur le Comte de Paris.

### LA DROITE ROYALISTE

La droite royaliste s'est réunie hier avant la séance de la Chambre sous la présidence de M. de la Rochefoucauld.

La réunion est d'avis à l'unanimité de rejeter le projet de loi relatif à la modification de l'exercice financier. Elle n'y voit qu'une tentative de dissimulation au pays l'état précaire dans lequel les républicains ont mis nos finances.

Quant à la proposition Hanotaux sur les deux jours consacrés aux questions ouvrières, elle est uniquement destinée à jeter de la poudre aux yeux. Elle est puérile puisque la Chambre restera toujours maîtresse de son ordre du jour.

La droite ne peut pas s'associer à ces vaines tentatives pour essayer de rendre son prestige à une assemblée dont l'impuissance ne peut plus que s'accroître, et elle votera contre le projet de résolution.

### BOULANGER A LA BASTILLE

Le brave général, allant hier visiter la Bastille du Trocadéro, le comité avait convoqué à cette occasion le ban et l'arrière-ban des boulangistes.

La Société des Droits de l'Homme a donné samedi soir une première séance ; 26 membres étaient présents.

Sur le refus de M. Schœlcher d'accepter, pour cause de santé, M. Clémenceau a été élu président ; MM. Ranc et Joffrin, vice-présidents ; Brousse et Pichon, secrétaires ; Lissagaray, secrétaire général ; Lefèvre, trésorier.

La déclaration et les statuts seront envoyés à un million d'exemplaires dans les départements.

### LE PRIX DU JOKEY-CLUB

Dimanche a été couru, à Chantilly, devant une foule énorme, le prix du Jockey-Club, qui est comme le prologue du Grand-Prix.

Stuart, à M. Pierre Donon, est arrivé 1<sup>er</sup> ; 2<sup>e</sup>, Saint-Gall, à M. de Soubeyran ; 3<sup>e</sup>, Galaor, à M. Lupin.

### M. FLOQUET A LAON

L'inauguration du lycée de Laon a eu lieu dimanche dans l'après-midi, sous la présidence de M. Lockroy, ayant à ses côtés M. Floquet et le général Lewal.

M. Lockroy a prononcé un discours. Les ministres ont visité ensuite l'Exposition hippique et présidé le comité de la distribution des récompenses au Concours régional.

Un banquet a été offert dans la soirée aux ministres ; le préfet de l'Aisne a porté un toast à M. Carnot ; M. Hanotaux a fait l'éloge du général Lewal.

Celui-ci a répondu que l'armée mérite la confiance que le pays a en elle.

M. Floquet a exposé la sollicitude du gouvernement de la République pour l'agriculture ; il a ajouté que le cabinet, en envoyant deux de ses représentants dans l'Aisne, dont la députation contient toutes les nuances du parti républicain, a voulu affirmer la loyauté de sa politique vis-à-vis de tous les républicains qui voudraient faire œuvre de conciliation et de concentration.

Puis il s'est lancé et a parlé des diverses causes d'agitation qui préoccupent ses collègues au pouvoir.

Il a tout à la fois vivement attaqué les monarchistes, les boulangistes et les ferrystes.

Selon M. Floquet, il n'y a qu'une seule bonne politique : c'est celle de MM. Clémenceau, Ranc et Joffrin, celle de la Société des Droits de l'Homme, celle qui a manifesté dimanche au Père-Lachaise.

M. Floquet s'est rappelé qu'il avait toujours eu de vieilles sympathies pour les communards. M. Joffrin sait maintenant qu'il peut compter sur lui, autant que sur M. Ranc, « soldat fidèle de la Commune ».

Le président du conseil a lancé une boutade contre le général Boulanger, puis a dit en terminant : Prenez exemple sur l'armée, qui est digne de défendre la liberté, de même que par son travail persévérant elle est digne de défendre le sol national, si jamais une agression venait à se produire.

Samedi, à la Chambre des députés de Hongrie, il s'est produit une interpellation à l'occasion de la participation des industriels hongrois à l'Exposition de 1889. M. Tisza, président du Conseil des ministres hongrois, et le ministre du commerce ont prononcé des paroles aussi peu sympathiques que possible au gouvernement français. Ils ont formellement déclaré qu'ils inviteraient les Hongrois à ne point participer à cette exposition parce que la situation politique est telle en France actuellement que le blason et le drapeau hongrois pourraient être insultés.

Voilà une occasion pour M. Goblet d'exercer ses talents diplomatiques.

### LES FRANÇAIS EN ALSACE-LORRAINE

Le prince de Hohenlohe, statthalter d'Alsace-Lorraine, a eu samedi une longue conférence avec M. de Puttkamer et M. Herbert de Bismarck, avec lesquels il a discuté longuement les mesures administratives qui vont être prises concernant le séjour des Français dans les provinces annexées, de façon à entraver complètement leur établissement dans le pays et à amener, à force de restrictions rigoureuses, le départ de ceux qui ne seront pas expulsés.

En raison des instructions transmises par M. de Bismarck au prince de Hohenlohe, on élabore, au gouvernement de Strasbourg, une liste de Français qui seront très prochainement expulsés d'Alsace-Lorraine.

Plusieurs journaux disent que la mesure concernant les passe-ports est le prélude d'autres mesures ayant un caractère analogue.

## ÉTRANGER

### L'INCIDENT DU PARLEMENT HONGROIS

On s'occupe beaucoup du discours extraordinaire du ministre Tisza, et il paraît difficile que l'ambassadeur de la République à Vienne ne soit pas chargé de demander des explications au ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

AUTRICHE. — On mande de Vienne, le 25 mai, que la situation paraît depuis quelques jours moins rassurante et différents symptômes permettent de croire que le gouvernement n'est pas sans crainte ; les mouvements de troupes continuent dans tout l'empire en vertu des ordres donnés récemment et relatifs au nouveau mode de dislocation. Le bruit court même qu'à côté des mesures militaires des mesures diplomatiques auraient été prises : l'Autriche aurait proposé aux grandes puissances signataires du traité de Berlin de porter une sérieuse attention sur l'état de choses actuel dans les pays balkaniques. On dit même que le gouvernement austro-hongrois aurait l'intention de compléter ces communications préliminaires par des propositions formelles.

### UN THÉÂTRE ÉCROULÉ

Berlin, 23 mai. — Un grave accident est arrivé au théâtre royal de Berlin, en ce moment en réparations. Le solinge s'est effondré sur les quarante ouvriers qui étaient occupés aux travaux.

Vingt-six seulement, dont six morts, ont été retirés.

RUSSIE. — Certains journaux anglais annoncent que le gouvernement de St-Petersbourg se disposerait à augmenter les droits sur les charbons de provenance allemande, sur le coton et sur le champagne allemand.

Mais l'organe officieux de la chancellerie russe ne touche pas ce point. Il est probable qu'avant de prendre une résolution définitive le Czar attendra d'être fixé sur la conduite de l'Autriche, qui ne serait pas éloi-

ment, en comprenant aussi la religion qu'elle mettait en pratique.

Mais Dieu dut avoir pitié de cet homme, pour la première fois humilié devant la douce vertu d'une enfant, et reconnaissant enfin, simplement et spontanément comme il faisait toutes choses, la supériorité incontestable d'élévation et de largeur d'esprit qu'Ellen avait eu sur lui.

Puis il se releva et réfléchit. Sa méditation ne fut pas longue : avec l'impétuosité de sa race, il prit un parti immédiat. Ellen ne devait pas être loin, il voulait la retrouver et la ramener à Glengarry.

Devant cet espoir lumineux, le cœur du vieil Écossais bondit dans sa poitrine, il y eut en lui un instant d'ivresse à la pensée qu'Ellen pourrait revenir chez lui.

Mais où était miss Mac-Gaway ? Saisi d'inquiétude à cette pensée, sir Robert revint à son fauteuil et relut avidement la lettre de son ancienne pupille. Hélas ! l'adresse d'Ellen ne s'y trouvait point.

Un instant préoccupé, sir Glengarry saisit l'enveloppe et la tourna entre ses doigts.

Tout à coup il aperçut le timbre de Londres.

— Victoire ! s'écria-t-il joyeusement, je sais où la retrouver.

Et se précipitant vers le cordon de sonnette qui pendait près de la cheminée, il l'agita si violem-

ment, que le bruit retentit à travers le château entier.

William parut, effaré.

— Je pars pour Londres, cria sir Robert, préparez ma malle, faites atteler et que tout soit prêt dans deux heures au plus tard.

William sortit.

Sur le palier il rencontra miss Matilda, et s'empressa de la mettre au courant. Stupéfaite à son tour, la vieille fille laissa échapper une exclamation de surprise et s'appêta à chercher l'explication de ce départ si rapide et si imprévu.

Mais tout à coup sir Robert, qui avait entendu sa voix, parut à sa porte, fit quelques pas d'un air terrible, et s'arrêta près d'elle. Croisant alors ses bras sur sa poitrine et la foudroyant du regard :

— Que faites-vous ici ? s'écria-t-il d'une voix formidable. Comment êtes-vous encore au château, vous qui avez calomnié une enfant sans défense jusqu'à la faire fuir de mon foyer, elle qui m'aimait et que j'aimais ! Partez à votre tour ! Soyez hors d'ici dans une heure et que jamais je ne vous revois !

Terrifiée, miss Matilda fondit en larmes et tomba à genoux.

— Mon oncle ! s'écria-t-elle, on vous trompe, je vous assure, ne croyez pas...

Sir Robert l'interrompit violemment :

— Non, non, on ne me trompe pas, je sais tout

et je vous connais. Partez, vous dis-je, partez au plus tôt, et que jamais...

Il n'acheva pas. Sa voix retentissait dans l'escalier sonore comme le bruit du tonnerre, et certes les larmes de miss Matilda étaient bien semblables à la pluie d'orage : il y avait plus de violence contenue dans son regard étincelant, dans ses lèvres frémissantes, que dans la véhémence explosion de colère du géant qu'elle suppliait. Mais tout fut inutile : larmes, prières, rien n'y fit. Sir Glengarry contempla pendant quelques minutes la vieille fille sur laquelle tombait son regard plein de mépris ; puis, coupant court à toute supplication, il se retourna brusquement et rentra dans sa chambre.

Le château entier était bouleversé. Miss Matilda entassait fiévreusement dans sa malle tous les objets qui lui appartenaient ; les domestiques couraient partout, effarés, ne comprenant rien à ce qui se passait. On entendait des pas, des bruits de voix dans les corridors et les grottes des chevaux que le cocher préparait à l'écurie. Quant à sir Glengarry, tranquillement assis dans sa chambre, fumant une immense pipe japonaise, il se livrait à la douce espérance de retrouver Ellen et à la joie d'avoir enfin fait justice de ses cousines.

Au bout d'une heure, sir Robert entendit une voiture s'approcher du perron. Un pas précipité descendit l'escalier. Debout devant la fenêtre,

l'Écossais vit un grand châle rouge et une ombre affolée se précipiter sur les coussins. Une voix perçante cria au cocher de partir, les chevaux s'élançèrent comme des flèches, et tout disparut.

— Bon voyage ! cria sir Glengarry.

Puis, revenant à une autre pensée, il sonna de nouveau William, fit avancer sa propre voiture, mit dans sa poche un portefeuille bourré de banknotes et une bourse remplie de monnaie, et d'un pas aussi tranquille et aussi calme que s'il ne se fût rien passé depuis le matin, il descendit, donna un coup d'œil à quelques appartements, et entra enfin dans la voiture en donnant d'un geste le signal du départ.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

**L'ÉPARGNE POPULAIRE**  
87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :  
Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr.  
Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confection  
pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie,  
Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Linge-  
rie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le  
Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

gnée, dit-on, de faire cause commune avec l'Allemagne contre la Russie dans les questions économiques aussi bien que dans les questions diplomatiques et militaires.

Au SOUDAN. — Incendie du camp d'Osman Digma. — 2,000 hommes brûlés. — On télégraphie du Caire au Daily-Chronicle :

« On mande d'Handoub que le camp d'Osman Digma a été brûlé par des incendiaires dans le but d'amener une retraite. Plus de 2,000 rebelles auraient péri. Des bandes isolées de rebelles sont en train de piller les villages entre Assouan et Halfa. »

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les conseils municipaux républicains d'Orléans et du Mans, le conseil municipal conservateur de Nantes, ne s'inspirant que des intérêts de la population qu'ils représentent, autorisent cette année les processions de la Fête-Dieu à sortir des églises.

Orléans et Le Mans, comme Tours et Poitiers, ont donné la majorité aux républicains. Mais à Orléans et au Mans, ces mêmes républicains ont à cœur de respecter les droits de la minorité représentée au sein du Conseil municipal, et voilà pourquoi, au nom de la liberté et de l'égalité, ils accordent au clergé local le droit de circuler par les rues qu'ils ne refusent point d'ailleurs aux sociétés maçonniques et de compagnonnage.

À Poitiers, le nouveau maire, M. Denizot, a interdit « toute procession religieuse ». Les processions laïques seules pourront parcourir les rues.

À Tours, nous croyons savoir que M. Sainfin, conseiller municipal républicain, prenant en main la défense des intérêts des petits commerçants, a l'intention de déposer, à la prochaine réunion du Conseil, une proposition en vue du rétablissement des processions.

À Nantes, malgré les récriminations du Phare de la Loire, qui fulmine en style huguenot contre la « réaction cléricale » et la « mairie blanche » portée à l'Hôtel de Ville par une « majorité inconsciente », malgré les calomnies déversées en plusieurs colonnes de ce journal sur l'enseignement congréganiste, les dogmes catholiques, les droits de l'Eglise et les Papes — toujours et partout les mêmes rengaines ! — les Nantais se consolent des épithètes flatteuses que leur applique le Phare en se félicitant d'avoir remplacé par une municipalité libérale la coterie qui asservissait la ville depuis plusieurs années.

### CONCOURS pour l'emploi d'élève mécanicien des équipages de la flotte

Le ministre de la marine et des colonies a fixé ainsi qu'il suit les centres d'examen et les dates d'ouverture du concours pour l'emploi d'élève mécanicien dans l'intérieur de la France en 1888 :

1<sup>o</sup> TOURNÉE DE L'EST  
Le 9 juin, à neuf heures du matin, à Lille, dans les locaux de l'institut industriel du nord de la France ;

Le 14 juin, à neuf heures du matin, à Nancy, dans l'établissement de l'école professionnelle de l'Est (ancienne école Loritz) ;

Le 18 juin, à neuf heures du matin, à Lyon, à l'école de la Martinière ;

Le 22 juin, à neuf heures du matin, à Grenoble, dans les locaux de l'école professionnelle Vaucanson.

2<sup>o</sup> TOURNÉE DE L'OUEST  
Le 13 juin, à neuf heures du matin, à Nantes, dans l'établissement de l'institution Livet ;

Le 18 juin, à neuf heures du matin, à SAUMUR, au collège de cette ville ;

Le 23 juin, à neuf heures du matin, à Bordeaux, dans les locaux de l'école supérieure de commerce et d'industrie.

Les jeunes gens appartenant à d'autres écoles professionnelles que celles dénommées ci-dessus, qui désirent prendre part au concours, devront se présenter au centre d'examen le plus rapproché de leur domicile.

Les programmes et conditions à remplir font l'objet d'une notice déposée dans les écoles d'Arts et Métiers, les écoles profes-

sionnelles et industrielles et chez les commandants des bureaux de recrutement ; en outre, les intéressés peuvent se la procurer en s'adressant à l'éditeur, M. Baudouin, 30, rue et passage Dauphine, à Paris.

### Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Dimanche 3 juin 1888, Stand de l'Ecole de cavalerie, à 9 heures du matin. Continuation du Concours de tir au fusil Gras, à 200 mètres.

Le Président, G. DOUSSAIN.

### COMMISSION DE GARE D'EMBARQUEMENT

Par décision en date du 25 mai 1888, M. Doussain, Gustave-Philippe, capitaine au 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, a été désigné pour remplir les fonctions de commissaire militaire de la commission de gare d'embarquement de Loudun.

### INSPECTION DE LA GENDARMERIE

M. le général Jacquemin, commandant la brigade de cavalerie de Tours, est désigné pour seconder le commandant du 9<sup>e</sup> corps dans les opérations relatives à l'inspection de la gendarmerie.

### RÉGATES DE SAUMUR

M. E. Roland fils, secrétaire de la Société Nautique de Saumur, nous adresse le programme des Régates qui auront lieu, irrévocablement, dimanche prochain 3 juin.

Ce programme sera publié dans les colonnes de l'Echo Saumurois.

### VILLE DE BEAUFORT-EN-VALLÉE

Dimanche 27 mai 1888

Courses de Vélocipèdes organisées par le Véloce-Club d'Angers, avec le concours et sous le patronage de la municipalité de Beaufort, à l'occasion de la fête patronale.

Voici le résultat de ces courses :

1<sup>re</sup> COURSE. — Amateurs. — 6 partants.

1<sup>er</sup> prix, M. Rolo, d'Angers.  
2<sup>e</sup> — M. Lemesle, —  
3<sup>e</sup> — M. Auduron, —  
4<sup>e</sup> — M. Ruau, —

2<sup>e</sup> COURSE. — Juniors. — 7 partants.

(Course réservée aux membres du Véloce-Club d'Angers.)

1<sup>er</sup> prix, M. Sorin, du V.-C. A.  
2<sup>e</sup> — M. Diard, —  
3<sup>e</sup> — M. Bonnet jeune, —  
4<sup>e</sup> — M. Gaspalon, —

3<sup>e</sup> COURSE. — Monocycles.

1<sup>er</sup> prix, M. Grandhomme, d'Angers.

4<sup>e</sup> COURSE. — Seniors. — 9 partants

1<sup>er</sup> prix, M. Bonnet aîné, du V.-C. A.  
2<sup>e</sup> — M. Lemanceau, —  
3<sup>e</sup> — M. Bonnet jeune, —  
4<sup>e</sup> — M. Diard, —

5<sup>e</sup> COURSE. — Bicyclettes. — 8 partants.

1<sup>er</sup> prix, M. Baletti, du V.-C. A.  
2<sup>e</sup> — M. Lemanceau, —  
3<sup>e</sup> — M. Chouteau, —

6<sup>e</sup> COURSE. — Tricycles. — 3 partants.

1<sup>er</sup> prix, M. Lemanceau, du V.-C. A.  
2<sup>e</sup> — M. Tock, —

7<sup>e</sup> COURSE. — Consolation.

1<sup>er</sup> prix, M. Grandhomme, du V.-C. A.  
2<sup>e</sup> — M. Bourgeois, —

M. Ribert, président du Véloce-Club d'Angers, donnait les départs, et M. Marcadeux, de Saumur, jugeait les arrivées.

### ACCIDENT SUR LA LIGNE DE MONTREUIL.

Le train 17, venant de Saumur, a renversé samedi, avant d'entrer en gare de Montreuil-Bellay, une voiture qui s'était attardée sur le passage à niveau. La voiture a été brisée, le cheval tué et le conducteur grièvement blessé.

ANGERS. — Par décret de M. le général de division, les musiques militaires joueront, au Jardin du Mail, à partir du 1<sup>er</sup> juin, deux fois par semaine, de 8 heures 1/2 à 9 heures 1/2 du soir.

### MORDU PAR UN ASPIC

Un sieur Châtain, qui travaillait ces jours derniers dans les bois de Bouqueteau, près Chinon, a été piqué à la cheville par un aspic.

Des soins empressés lui ont été prodigués. Néanmoins, on n'est pas sans inquiétude sur les suites que pourrait avoir cet accident.

### LES PROCESSIONS A NANTES

Le Conseil municipal de Nantes s'est s'est réuni vendredi et la question des processions a été mise à l'ordre du jour.

Voici un extrait du compte rendu de la séance :

« M. Brunellière (un membre de l'opposition) craint que les Processions ne donnent lieu à des troubles et pense que leur sortie porterait atteinte au Concordat. Quand la séparation de l'Eglise et de l'Etat aura été prononcée, il sera le premier à réclamer pour les catholiques une liberté entière. Mais puisque nous vivons encore sous le régime du Concordat, il ne peut admettre la sortie des Processions sur la voie publique. Il déclare cependant que si des désordres se produisaient, les républicains seraient les premiers à les réprimer. Enfin, il reconnaît que c'est là une question qui relève de l'administration municipale seule.

« M. Guibourd prend acte de cet aveu ; en conséquence, il va prendre un arrêté pour autoriser la sortie des Processions.

« En le faisant, il a la conscience en repos ; il ne violera pas plus la loi que ne l'ont violée MM. Leloup, Waldeck-Rousseau et Lechat, et les maires républicains de Rennes, d'Angers et de toutes les villes voisines. Il est assuré de rester dans la légalité. Que M. Brunellière se rassure, il n'y aura pas de troubles à l'occasion des Processions ; l'administration a trop confiance dans le bon esprit de la population pour les redouter.

« La liberté rendue aux Processions donne satisfaction non seulement aux catholiques, mais même à ceux qui n'ont pas de convictions religieuses. Tout le monde aime ces fêtes populaires ; elles seront respectées de tous par suite de ces égards réciproques que l'on se doit les uns aux autres dans toute société bien ordonnée et qui font respecter même ce que nous n'approuvons pas. Aujourd'hui, les uns obtiennent satisfaction ; demain viendra le tour des autres.

« La sortie des Processions est l'exercice de la liberté des catholiques ; elle ne gêne la liberté de personne et ceux à qui les Processions déplaisent peuvent s'abstenir d'y prendre part.

« Des applaudissements éclatent dans la salle ; ils sont immédiatement réprimés par M. le Maire.

« M. Bonfante veut à son tour parler de cette question qui lui paraît brûlante. Mais il ne se placera pas au même point de vue que M. Brunellière. C'est le point de vue commercial qu'il envisage.

« Il reconnaît que les Processions sont avantageuses au commerce ; elles donnent lieu à des dépenses et un mouvement d'argent important. Cependant, malgré les avantages qui en résultent pour le commerce, M. Bonfante ne croit pas que la sortie des Processions soit désirable, etc., etc. Il se résume en déclarant qu'il s'oppose à la sortie des Processions.

« Cette harangue électrique laisse la majorité froide. Personne ne prend le peine de réfuter des arguments qui n'ont eu d'autre effet que d'exciter une douce gaieté dans le public.

« M. Guibourg provoque pourtant la contradiction par ces mots : Personne ne demande la parole ?

« Tout le monde comprend que la cause est entendue. Personne ne veut détruire par une observation la saveur particulière qui s'exhale du discours de M. Bonfante. »

### LES DERNIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans l'arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher), les conservateurs ont la majorité dans quatre chefs-lieux de canton (le chef-lieu d'arrondissement compris), sur six. Ils ont gagné Menneton et Neug-sur-Beuvron.

Ils ont la majorité dans 20 communes du département, sur les 45 qui restent.

Dans presque tous les autres conseils, dont plusieurs sont composés de modérés, ils comptent un certain nombre de partisans.

Dans la Manche, les conservateurs gagnent plus de soixante communes.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 mai.

Nos rentes, sous l'influence des bonnes dispositions de la place, s'avancent : le 3 0/0 à 82 75, et le 4 1/2 0/0 à 105,65.

L'action du Crédit Foncier cote 1,457. Les obligations communales et foncières gardent un

bon courant de demandes. Cette faveur se justifie par ce fait que de toutes les valeurs analogues elles sont les plus avantageuses au double point de vue du nombre des tirages et de l'importance des lots.

La Société Générale se tient solidement à 455.

La Banque d'Escompte s'inscrit à 468,75. Au cours actuel de 386, les obligations des Immeubles de France constituent un placement tout indiqué pour la petite épargne. Ces titres sont appelés à une hausse prochaine, les obligations similaires de la Banque hypothécaire cotant 495 fr. Les Dépôts et Comptes courants s'inscrivent à 600.

L'action de Panama cote 383. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale pour le 27 juin. C'est une assemblée ordinaire. Avant qu'elle se réunisse, la loi sur les obligations à lots sera votée et promulguée, et l'émission d'une première série sera faite.

Les Métaux se traitent à 810. L'assemblée générale des actionnaires de la compagnie Transatlantique aura lieu le 31 courant.

Le Comptoir d'Escompte cote 1,035. La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 fr. nets d'impôts. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 et sa réserve statutaire de 500,000 fr. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026 en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Nos chemins de fer sont fermes.

## Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 29 mai, 1 h. 05 soir.

De nouveaux détails viennent d'être demandés télégraphiquement à l'ambassadeur de Vienne, relativement à l'incident Tisza, les précédentes dépêches qui ont été communiquées au conseil des ministres d'aujourd'hui ayant été jugées incomplètes.

L'enquête administrative au sujet de l'apposition des affiches Boulanger dans l'Isère est terminée. Le dossier a été renvoyé au ministre de la justice qui décidera si les poursuites devront émaner du parquet ou des contributions indirectes pour abus frauduleux de la franchise du timbre.

### Nouvelles à la main.

Dans un café de Marseille.

Il est question de l'intelligence vraiment extraordinaire de certains animaux, et, notamment le chien.

— Le mien est tellement fort, dit un consommateur, que je lui ai appris à lire...

— La belle affaire !... répond un autre. J'ai une chienne danoise qui apprend à lire à mes enfants !

Sur le boulevard.

Entre gens qui se connaissent et s'apprécient.

— Tiens ! c'est toi.

— Mais oui.

— Et d'où viens-tu ?

— D'Ostende.

— Ah ! En rupture de banc !...

### ÉPICERIE CENTRALE

On trouve à l'Épicerie Centrale, depuis quelques jours :

Tous les produits de la maison F. Potin qui sont vendus le même prix qu'à la maison de Paris, boulevard Sébastopol.

### TARIF DES CHOCOLATS FÉLIX POTIN GARANTIS PUR CACAO ET SUCRE

N <sup>o</sup> 1. Chocolat de santé.....	le 1/2 kilo	1.30
2. » » qualité fine.....	»	1.50
3. » » supérieur vanillé.....	»	1.70
4. » » surfin.....	»	1.80
5. » » — double vanille.....	»	1.90
6. » » superfin double id.....	»	2.10
7. » » triple vanille.....	»	2.40
Chocolat sans sucre.....	»	2.50

Les numéros 1, 2 et 4 ne sont pas vanillés.

### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 27 mai 1888.

Versements de 102 déposants (27 nouveaux), 41,586 fr. 12.

Remboursements, 24,362 fr. 54.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

### Le ROE BOYVEAU-LAFECTEUR

à l'Iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFECTEUR

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BÉCHAREL.

Par jugement en date du 28 mai 1888, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Ludovic Proust, expert-comptable à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite du sieur BÉCHAREL, marchand mercier à Saumur.

Pour extrait : Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE MILLON ERNEST.

Par jugement en date du 28 mai 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes, pour insuffisance d'actif, les opérations de la faillite du sieur Ernest MILLON, serrurier au Puy-Notre-Dame.

Pour extrait : Le Greffier, GAUTIER.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889, UNE MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur, Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries. S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28.

MAISON A LOUER

Sise rue du Temple, n° 17. S'adresser à M. LE BARON, notaire, rue d'Orléans, 72, ou à M. GRILLE, à Sainte-Anne de Nantilly.

LA MÉNAGÈRE 1 flacon de 4 fr. 80 suffit pour 230 lit. vin rouge ou blanc, de 8 à 10° d'alcool. — Représentant demandé, 300 fr. par mois dont 200 fixe. Ecrire à GANDAUBERT, à Saintes (Charente-Inférieure).

Etude de M. GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A Saumur, en l'étude dudit M. GAGNAGE, Le samedi 16 juin 1888, à 4 heures de l'après-midi, DES IMMEUBLES

CI-APRÈS, Situés à Saumur, quartier de Nantilly, Appartement à M. FOURNÉE-GONDOUIN, d'Angers.

1er Lot. Un morceau de terre clos de mur, sur lequel existe une petite maison, le tout situé au lieu dit Grenelle, d'une superficie de vingt-deux ares environ, joignant au levant le chemin de la Sablonnière, au midi M. Fermé Kaiser, et au nord M. Chevalier.

2e Lot. Un clos de vigne, situé au même lieu, en face la précédente, d'une contenance d'environ quarante-quatre ares et sur lequel existe également une petite maison, le tout joignant au couchant le chemin de la Sablonnière, au midi M. Couassin et au nord M. Bodin.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. Toutes facilités pour les paiements. S'adresser, pour tous renseignements, audit M. GAGNAGE, notaire, ou à M. TAVEAU-NICOLAS, expert à Baugé.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie. M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11. Prix très avantageux.

EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, Saumur. On demande un apprenti.

A LOUER REMISE ET GRENIER

Rue de la Petite-Douve, n° 28.

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire Paraissant le Samedi 12, rue Grange-Batelière, Paris Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS : Six mois . . . . . 7 fr. Un an . . . . . 12 » On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste, 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

Couronnes Funéraires en tous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR BEUIL ANCIENNE MAISON COPIT COCHET-CHAILLOUX Successeur 20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc. ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35 Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés. La plus économique des Lessives connues. En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

6 MILLIONS DISPONIBLES POUR PLACEMENTS Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits. Avances avant Formalités, Discrétion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laflotte, PARIS Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat. Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat. Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épicereries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 MAI.

Table with 4 main columns: Valeurs au comptant, Valeurs au comptant, Valeurs au comptant, Valeurs au comptant. Each column contains various financial instruments and their prices.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Table with 4 main sections: LIGNE DE L'ÉTAT, LIGNE D'ORLÉANS, SAUMUR — BOURGUEIL, SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON. Each section contains a schedule of train arrivals and departures for various stations.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.